



DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE

COMMUNE DE NIVILLAC

Service Public d'Assainissement



ANNÉE 2017

S.T.G.S. est certifiée *Qualité Sécurité Environnement*



COMPTE RENDU ANNUEL 2017



Données émises par le service exploitation	Contrôlé par le Directeur Général Date : Signature : T. TRIBOUILLARD
Données émises par le service gestion clientèle	Contrôlé par le responsable administratif Date : Signature : J.Y. LE COZ
Données émises par le service technique chimie	Contrôlé par le responsable pôle technique chimie Date : Signature : M. BODENAN
Validé par le responsable de Centre	Date : Signature : D. SYLVESTRE



A) COMPTE-RENDU TECHNIQUE	4
1) SYNTHÈSE ANNUELLE ET SUGGESTIONS D'AMÉLIORATIONS.....	4
1.1) SYNTHÈSE ANNUELLE	4
1.2) CHIFFRES-CLE DU SERVICE.....	5
1.3) SUGGESTIONS D'AMÉLIORATIONS	7
2) LE CONTRAT	9
2.1) MODALITES.....	9
2.2) LES AVENANTS.....	9
2.3) LES INTERVENANTS.....	9
2.3.1) <i>La collectivité</i>	9
2.3.2) <i>Liste des communes adhérentes</i>	9
2.3.3) <i>Le délégataire</i>	9
3) LA GESTION CLIENT	10
3.1) INFORMATION SUR LES ABONNES	10
3.1.1) <i>Répartition par commune</i>	10
3.1.2) <i>Les volumes comptabilisés</i>	10
3.1.3) <i>Indicateurs des réclamations et des prestations aux clients</i>	11
4) LA GESTION TECHNIQUE	12
4.1) DESCRIPTION DES INSTALLATIONS	12
4.1.1) <i>Les installations de traitement</i>	12
4.1.2) <i>Les installations sur le réseau</i>	15
4.1.3) <i>Le réseau</i>	16
4.2) LE BILAN D'EXPLOITATION	19
4.2.1) <i>Bilan sur les volumes et consommations électriques</i>	19
4.2.2) <i>Consommation d'énergie</i>	20
4.3.1) <i>Bilan hydraulique Nivillac</i>	21
4.3.2) <i>Bilan organique Nivillac</i>	24
4.3.2.1) <i>Auto surveillance entrée station</i>	24
4.3.2.2) <i>Auto surveillance sortie</i>	25
4.3.2.3) <i>Suivi de la lagune de finition et du milieu naturel</i>	27
4.3.3) <i>Pilotage de la station</i>	28
4.3.3.1) <i>Réactifs</i>	28
4.3.3.2) <i>Sous-produits</i>	28
4.3.3.3) <i>Gestion des boues</i>	28
4.3.4) <i>Bilan hydraulique Le Folleux</i>	29
4.3.4.1) <i>Entrée station</i>	29
4.3.4.2) <i>Sortie station</i>	29
4.3.5) <i>Bilan organique Le Folleux</i>	29
4.3.6) <i>Contrôle météorologique</i>	31
4.3.7) <i>SATESE</i>	31



4.4) LES TRAVAUX	32
4.4.1) <i>Les interventions d'entretien et de réparations</i>	32
4.4.2) <i>Les travaux neufs</i>	36
4.4.3) <i>Les travaux de renouvellement</i>	37
B) COMPTE RENDU FINANCIER 2017	38
1) COMPTE ANNUEL DE RESULTAT D'EXPLOITATION	38
2) COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2017	39
2.1) COMPTE DE GESTION	39
2.2) LES TARIFS.....	40
2.2.1) <i>Grille des tarifs</i>	40
2.2.2) <i>Variation de prix</i>	41
2.2.3) <i>Composantes et réparation d'une facture de 120 m3 par commune</i>	41
2.2.4) <i>Evolution d'une facture de 120 m³ par commune</i>	41
2.2.5) <i>Contrôle de la conformité du plafonnement de la part fixe</i>	42
2.2.6) <i>Facture type 120 m³ – Année 2018</i>	42
2.3) LES EMISSIONS	43
2.3.1) <i>Dispositions contractuelles relatives à la facturation</i>	43
2.3.2) <i>Récapitulatif des facturations émises</i>	44
2.3.3) <i>Facturations principales</i>	45
2.3.4) <i>Compléments et régularisations</i>	46
2.4) LES REVERSEMENTS	47
2.4.1) <i>Etat des sommes à reverser à la collectivité</i>	47
2.4.2) <i>Les reversements de TVA</i>	48
2.5) LES IMPAYES.....	49
2.5.1) <i>Etat des impayés</i>	49
2.5.2) <i>Taux des impayés</i>	49
C) ANNEXES	50
ANNEXE 1 : RAPPORTS SATESE	51
ANNEXE 2 : SUIVI DU RENOUVELLEMENT	52
ANNEXE 3 : FORMULE DE REVISION	53
ANNEXE 4 : PLAN DE CURAGE	54



A) COMPTE-RENDU TECHNIQUE

1) SYNTHÈSE ANNUELLE ET SUGGESTIONS D'AMÉLIORATIONS

1.1) SYNTHÈSE ANNUELLE

DONNÉES	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Evolution N/N-1
GESTION CLIENT							
Nombre d'abonnés au 31/12	832	846	888	943	944	995	5,40%
Nombre de branchements neufs	1	21	4	1	5	4	-20,00%
Volumes facturés sur la commune (en m ³)	65 171	64 442	66 357	77 445	78 694	82 257	4,53%
GESTION TECHNIQUE							
Volumes traités sur la station en m ³	232 076	253 409	305 417	188 665	212 441	158 077	-25,59%
dont volume en provenance de la Roche-Bernard en m3 (déduction faite des volumes de Nivillac transitant sur le réseau de la Roche Bernard)	82 052	54 975	60 984	45 991	43 757	44 196	1,00%
Pourcentage arrivées d'eau claire	56,56%	67,52%	72,85%	45,72%	53,35%	27,77%	-47,95%
Linéaire de réseau hors refoulement (ml)	22 203	23 363	24 179	24 960	26 607	27 337	2,74%
Linéaire de réseau curé (ml)	2 423	1 951	3 383	3 047	1 275	3 045	138,82%

Depuis 2007, STGS est certifiée **QSE** pour l'ensemble de ses services.

Cette certification porte sur :

- La Qualité, avec la certification ISO 9001,
- La Sécurité, avec la certification OHSAS 18001,
- L'environnement, avec la certification ISO 14001.



1.2) CHIFFRES-CLE DU SERVICE

Les données clientèle	2016	2017
Nombre de communes	1	1
Nombre d'habitants desservis	4512	4572
Nombre total d'abonnés	944	995
dont abonnés domestiques	944	995
dont abonnés non domestiques	0	0
Volumes vendus (A)	78694	82257
dont volumes abonnés domestiques	78694	82257
dont volumes abonnés non domestiques	0	0

Qualité du service aux usagers		
Taux de respect du délai d'exécution des travaux de branchement neuf	80,00%	75,00%
Taux de réclamations	0,00%	0,00%
Taux de réponse au courrier dans un délai de 15 jours (calendaires)	100,00%	100,00%
Proportion de lettres d'attente	0,00%	0,00%
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	2,74%	4,40%
Nombre d'échéanciers accordés	28	29

Bilans sur la préservation de l'environnement		
Nombre d'abonnés raccordés sur la station	944	995
Nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif	944	995
Volume annuel reçu (m3) (B)	212441	158077
Soit un volume moyen (m3/j)	580	433
Volume annuel en provenance d'un service extérieur (m3) (C)	43757	44196
Nombre de bilans autosurveillance réalisés	13	13
dont nombre de bilan conforme	13	13
Production de boues en tMS/an	38	38
Production de boues en volumes (m3/an)	1468	2896
Production de boues admise par une filière conforme en tMS/an	29,654	54
Taux de rejet sans traitement	0,00%	0,00%
Nombre de déversement dans le milieu récepteur par an	0	0
Nombre de point de déversements où les volumes sont suivis (mesure de débit)	0	0
Nombre de jour où un dysfonctionnement majeur de la station a eu lieu (j)	0	0
Taux d'eau parasite (B-C-A)/(B-C)	53,35%	27,77%
Conformité des équipements aux prescriptions nationales	100%	100%
Conformité de la performance des ouvrages aux prescriptions nationales	100%	100%
Charge annuelle en DBO5 (kg/j)	144,00	130,00



Gestion du patrimoine	2016	2017
Nombre de stations de dépollution	2	2
Capacité de dépollution en équivalent-habitant	4130	4130
Nombre de postes de relèvement	9	9
Linéaire de réseau gravitaire à surface libre (eaux usées) (km)	26,607	27,337
dont linéaire de réseau séparatif (eaux usées) (km)	26,607	27,337
dont linéaire de réseau unitaire (km)	0,000	0,000
Linéaire de réseau de refoulement (km)	3,366	3,656
Linéaire de réseau eaux pluviales séparatif (km)	NC	NC
Nombre de réparation de conduites principales pour fuite ou rupture	0	13
Nombre d'inondations dans les locaux de l'utilisateur	0	0
Linéaire d'hydrocurage préventif (km)	1,275	3,045
Longueur de réseau renouvelé (km)	0,692	0,000
Nombre d'obstructions du réseau	3	5



1.3) SUGGESTIONS D'AMELIORATIONS

Réseau :

Les arrivées d'eaux claires sont importantes. Il faut renforcer les recherches, notamment sur le secteur collecté par le poste du Rhodoir (influence de la pluviométrie) et sur le secteur gravitaire du Bourg (influence de la nappe).

Dans le lotissement La Vallée, Résidence de Keranna, le réseau est cassé à 20 mètres de EU19 vers EU9, avec contre pente. Une remise en état est nécessaire.

Boîtes de branchement :

La boîte de branchement est, au règlement de service, l'organe délimitant la limite domaine public / installation privée. Si une boîte de branchement est aujourd'hui systématiquement installée lors de la création d'un nouveau branchement, beaucoup de branchements anciens n'en sont pas équipés. En l'absence de boîte de branchement, il est difficile :

- D'établir clairement si l'obstruction éventuelle du branchement est dans le domaine public ou le domaine privé
- De contrôler la conformité des écoulements
- ...

Il serait souhaitable, chaque fois que possible, de mettre en conformité les branchements existants non équipés de boîtes de branchement.

Des corps étrangers type lingettes, serviettes hygiéniques provoquent des dysfonctionnements sur l'écoulement dans les réseaux et les équipements électromécaniques. STGS peut proposer de la communication à l'usager à travers vos bulletins municipaux et médias locaux. Ces dysfonctionnements sont à l'origine de pollution du milieu naturel.

Poste du Rhodoir :

L'écoulement des eaux dans le bassin tampon engendre des accumulations de matières solides, provoquant de fréquents bouchages des pompes. La modification hydraulique a été réalisée dans le courant de l'année 2017 de façon à ne pas favoriser ces formations de bouchons.



Stations :

Les travaux pour la refonte de la filière de traitement des boues et de la filière eau ont commencé en novembre 2017 :

Ces travaux comprennent :

- La réhabilitation de la filière boues avec l'installation d'une table d'égouttage et d'un silo de stockage
- La réalisation de mesure de trop plein A2
- La création d'un poste de relevage principal
- La réhabilitation des prétraitements avec la pose d'un tamis-compacteur

Cela permettra de mettre en conformité le dispositif d'autosurveillance de la STEP :

- débitmètre entrée regroupant les 2 arrivées
- 2 points réglementaires déversoirs en tête de station.

Concernant la lagune de Folleux, il serait souhaitable d'installer un débitmètre de sortie.



2) LE CONTRAT

2.1) MODALITES

Type de contrat : **Affermage**
Date d'effet : 01/01/2012
Durée : 10 ans
Date de fin : 31/12/2021

2.2) LES AVENANTS

Avenant n°1 : Extension du réseau, nouveaux ouvrages
Date d'effet : 04/02/2015

2.3) LES INTERVENANTS

2.3.1) La collectivité

Nom de la collectivité : **Commune de NIVILLAC**
Le Maire : Monsieur Alain GUIHARD
Le siège : 3, Rue Joseph DANO
56130 NIVILLAC

Téléphone : 02.99.90.62.75
Fax : 02.99.90.90.10
Courriel : mairie-nivillac@wanadoo.fr

2.3.2) Liste des communes adhérentes

Nom de la Commune	Population totale (Population légale 2015 - source INSEE)
Nivillac	4 572

2.3.3) Le délégataire

Société : **STGS**
Responsable Exploitation : Monsieur Daniel SYLVESTRE
Adresse : Parc d'activités de Lann Velin Nord
56300 SAINT-THURIAU

Téléphone : 02.33.79.46.79
Courriel : daniel.sylvestre@stgs.fr



3) LA GESTION CLIENT

3.1) INFORMATION SUR LES ABONNES

3.1.1) Répartition par commune

Abonnés présents au 31 décembre 2017 :

COMMUNE	ABONNES 2016	ABONNES 2017	Evolution
NIVILLAC	944	995	5,40%
TOTAL	944	995	5,40%

3.1.2) Les volumes comptabilisés

Les répartitions des volumes consommés par commune :

La période de consommation s'étale du 16 novembre 2016 au 20 novembre 2017

COMMUNE	2016	2017	Evolution
NIVILLAC	77 619	83 158	7,14%
Total	77 619	83 158	7,14%
Nombre de jours	361	369	
Total sur 1 an	78 694	82 257	4,53%

Nombre de redevables directs auprès de l'Agence de l'Eau : 0



3.1.3) Indicateurs des réclamations et des prestations aux clients

Les indicateurs sont présentés ci-dessous conformément au décret du 2 mai 2007 relatif à l'annexe VI du Code Général des Collectivités Territoriales et sont issus de notre dispositif de mémorisation des réclamations écrites.

Prestations aux clients	2017
Taux de réponses au courrier dans un délai de 15 jours (calendaires)	100,00%
Proportions de lettres d'attente parmi ces réponses dans les délais	0,00%
Taux de respect du délai d'exécution des travaux de branchement neuf	75,00%
Réclamations récurrentes	2017
B1.1 Nombre de réclamations pour une obstruction sur réseau	0
B1.2 Nombre de réclamations pour une obstruction sur branchement	0
B2.1 Nombre de réclamations pour débordement inondation sur un poste de relèvement	0
B2.2 Nombre de réclamations pour débordement inondation chez l'abonné	0
B3 Nombre de réclamations pour une casse	0
B4 Nombre de réclamations pour des odeurs	0
C1. Nombre de réclamations sur des travaux de réparation sur le réseau	0
C2. Nombre de réclamations sur des travaux réalisés sur un branchement (dont rendez-vous manqués)	0
D1 Nombre de réclamations sur le niveau de prix	0
D2 Nombre de réclamations pour erreur de relève ou de facturation	0
D3 Nombre de réclamations sur la qualité des contrats et de l'accueil	0
D4 Nombre de demandes d'échéanciers	29



4) LA GESTION TECHNIQUE

4.1) DESCRIPTION DES INSTALLATIONS

4.1.1) Les installations de traitement

Station de Nivillac Bourg

- Capacité nominale : 3 580 EH
- Type de filière : Boues activées en aération prolongée
- Zone collectée : Nivillac et la Roche-Bernard
- Equipement de télésurveillance : Oui
- Groupe électrogène : Non
- Arrêté : Oui le 22 décembre 1994
- Débit nominal 715 m³/jour
- Norme de rejet (24h):

Normes	Concentration (mg/l)
MES	30
DBO5	25
DCO	90
NTK	15
NGL	15
Pt	2



Description	
Entrée de Station	Poste de tête pour les effluents en provenance du Bourg de Nivillac, 2 arrivées en gravitaire pour la Roche-Bernard et pour Nivillac Sud).
Prétraitement	Séparation des déchets inertes par grille courbe et dégraisseur-dessableur 18 m ³
Bassin d'aération	Bassin 720 m ³ avec aération par deux turbines 12 kw
Déphosphatation	Traitement par précipitation simultanée (stockage 5m ³)
Dégazage	Flottants déversés gravitairement
Clarificateur	Bassin 796 m ³ (surface 346 m ²) avec pont racleur
Filière boues	table d'égouttage (traitement polymères) et silo de stockage de 200 m ³ , complété par une lagune de stockage de 1000 m ³
Équipement de mesure de débit	1 débitmètre électromagnétique sur la canalisation d'arrivée 1 canal débitmètre avec mesure ultrasonique en sortie
Préleveurs d'échantillons	1 préleveur en entrée 1 préleveur en sortie
Rejet	Vers 3 lagunes de finition (12000 m ²) avant de rejoindre la Vilaine via le ruisseau de la Ville Aubin



Lagune du Folleux

- Capacité nominale : 550 EH
- Type de filière : Lagunage
- Zone collectée : Le Folleux, Nivillac
- Equipement de télésurveillance : Non
- Groupe électrogène : Non

Normes	Rendement %
DCO	60





4.1.2) Les installations sur le réseau

Type d'ouvrages	Lieu	Nombre de pompes	Débit (m3/h)	Télesurveillance
Poste de relèvement	La Ville Frabourg	2	13	oui
Poste de relèvement	Le Bas du Bourg	2	18	oui
Poste de relèvement	Le Rhodoir	2	40	oui
Poste de relèvement	Le Folleux	2	10	oui
Poste de relèvement	Le Folleux 2	2	10	oui
Poste de relèvement	La Ville Jossy	2	10	oui
Poste de relèvement	La Croix Neuve	2	5	oui
Poste de relèvement	La Grée Nevet	2	10	oui
Poste de relèvement	Les métairies 3	2	23	oui



4.1.3) Le réseau

Les canalisations (hors branchements)

RESEAU SEPARATIF		
Matériaux	Diamètre	Longueur (ml)
Amiante-Ciment	150	2 874
Amiante-Ciment	200	5 745
Amiante-Ciment	250	836
TOTAL Amiante-Ciment		9 455
FONTE	150	90
FONTE	200	1 580
FONTE	250	323
TOTAL FONTE		1 993
GRES	150	481
GRES	200	20
GRES	250	773
TOTAL GRES		1 274
PVC	160	709
PVC	200	13 049
PVC	250	317
TOTAL PVC		14 075
PEHD	200	232
TOTAL PEHD		232
Inconnu	0	309
TOTAL Inconnu		309
TOTAL RESEAU SEPARATIF		27 337
RESEAU REFOULEMENT		
Matériaux	Diamètre	Longueur (ml)
Fonte	125	1 206
Inconnu	0	81
PVC	63	462
PVC	75	158
PVC	90	1 749
TOTAL REFOULEMENT		3 656
TOTAL RESEAU		30 993
EAUX DE REJET		
Matériaux	Diamètre	Longueur 2016
PVC	250	399
TOTAL PVC		399
TOTAL EAUX DE REJET		399



Les ouvrages sur le réseau

Type d'ouvrage	Quantité
Regards de visite séparatif	671
Regards borgne	1
Regards de visite Eaux de rejet	7

Connaissance du réseau	
existence d'un plan des réseaux de collecte et de transport des eaux usées mentionnant la localisation des ouvrages annexes (postes de relèvement ou de refoulement, déversoirs d'orage,...) et s'ils existent, des points d'autosurveillance du fonctionnement des réseaux d'assainissement	10
définition d'une procédure de mise à jour au minimum annuelle	5
existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons avec mention du linéaire de canalisation, de la catégorie de l'ouvrage, pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux et définition d'un procédure de mise à jour au moins annuelle	10
lorsque les informations sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total	5
l'inventaire mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés pour la moitié du linéaire total des réseaux	10
lorsque les informations sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total	2
le plan des réseaux comporte une information géographique précisant l'altimétrie des canalisations, la moitié au du liénaire étant renseignée	0
lorsque les informations sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total	0
localisation et description des ouvrages annexes (postes de relèvement, postes de refoulement, déversoirs....)	10
existence et mise à jour d'un inventaire des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées	10
le plan ou l'inventaire mentionne le nombre de branchements pour chaque tronçon du réseau (nombre de branchements entre deux regards)	0
l'inventaire récapitule et localise les interventions et travaux réalisés sur chaque tronçons (curage, désobstruction, renouvellement...)	10
mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau, un document rendant compte de sa réalisation. Y sont mentionnés les dates des inspections, notamment par caméra et les réparations ou travaux effectués à leur suite.	10
mise en œuvre d'un programme pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement (assorti d'un estimatif chiffré portant sur au moins 3 ans)	0
TOTAL	82



✓ Mise à jour du SIG

Les informations ci-dessous correspondent à des remontées d'information des agents de terrain suite à des interventions, à des modifications suite à l'intégration de plans de récolement, d'affectation de contrat...

Ajouts :

Localisation	Date de réalisation	Diamètre	Matériau	Linéaire (en ml)
Lotissement "La Croix Jacques"	12/06/2014	200	PVC	714
Lotissement "La Croix Jacques"	12/06/2014	63	PVC	291
Total				1 004

Suppression :

Localisation	Date de réalisation	Diamètre	Matériau	Linéaire (en ml)
Lotissement La Vallée	01/03/2018	160	PVC	56
Lotissement La Vallée	01/03/2018	200	PVC	14
Total				70

4.2) LE BILAN D'EXPLOITATION

4.2.1) Bilan sur les volumes et consommations électriques

Les postes de relèvement :

Poste du Rhodoir

	2017
Temps de fonctionnement (h)	1 345
Volumes (m ³)	53 812

Poste du Bas du Bourg

	2017
Temps de fonctionnement (h)	32
Volumes (m ³)	569

Poste de la Ville Frabourg

	2017
Temps de fonctionnement (h)	243
Volumes (m ³)	1 352

Poste du Folleux

	2017
Temps de fonctionnement (h)	228
Volumes (m ³)	2 100

Poste du Folleux 2

	2017
Temps de fonctionnement (h)	64
Volumes (m ³)	767

Poste de la ville Jossy

	2017
Temps de fonctionnement (h)	105
Volumes (m ³)	841

Poste de la Croix Neuve

	2017
Temps de fonctionnement (h)	138
Volumes (m ³)	1 231

Poste de la Grée Nevet

	2017
Temps de fonctionnement (h)	5
Volumes (m ³)	170

Poste Les Métairies 3

	2017
Temps de fonctionnement (h)	41
Volumes (m ³)	366



4.2.2) Consommation d'énergie

	2016	2017
Site	Conso kwh	Conso kwh
Poste Le Rhodoir	18 660	12 731
Poste Le Bas du Bourg	284	252
Poste la Ville Frabourg	383	575
Poste du Folleux	1 969	964
STEP	110 807	113 508
Poste Croix neuve	407	430
Ville Jossy	513	505
Port Folleux 2	919	256
Poste ZA Grée Nevet	310	376
Poste ZA Métairies	244	434
Total	134 496	130 031

4.3) SUIVI DE LA QUALITE DE TRAITEMENT

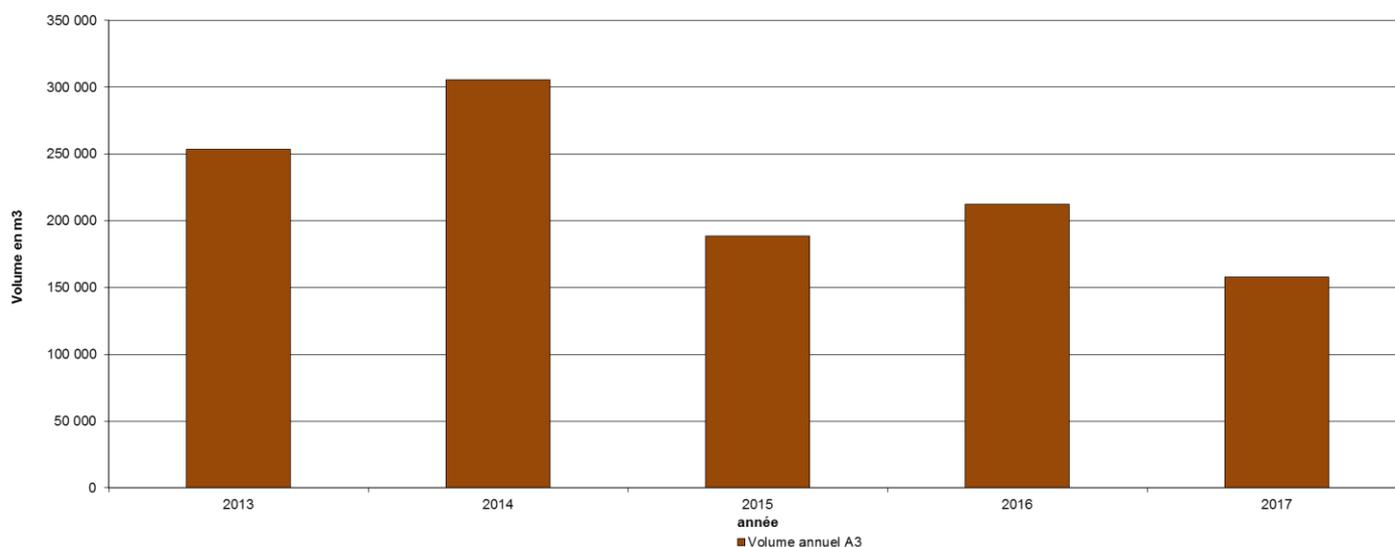
Le service chimie-process-assainissement et les chefs de station sont en charge des programmes d'autocontrôle. Ils réalisent le suivi de fonctionnement des process, les analyses de terrain et la gestion des boues.

Les bilans d'auto surveillance sont programmés conformément à la réglementation du 21 juillet 2015. Les analyses d'eaux brutes et d'eaux traitées sont réalisées par des laboratoires agréés.

4.3.1) Bilan hydraulique Nivillac

NB : A3 = Entrée station ; A4 = Sortie station ; A2 = déversoir en tête de station

Evolution du volume annuel en entrée station



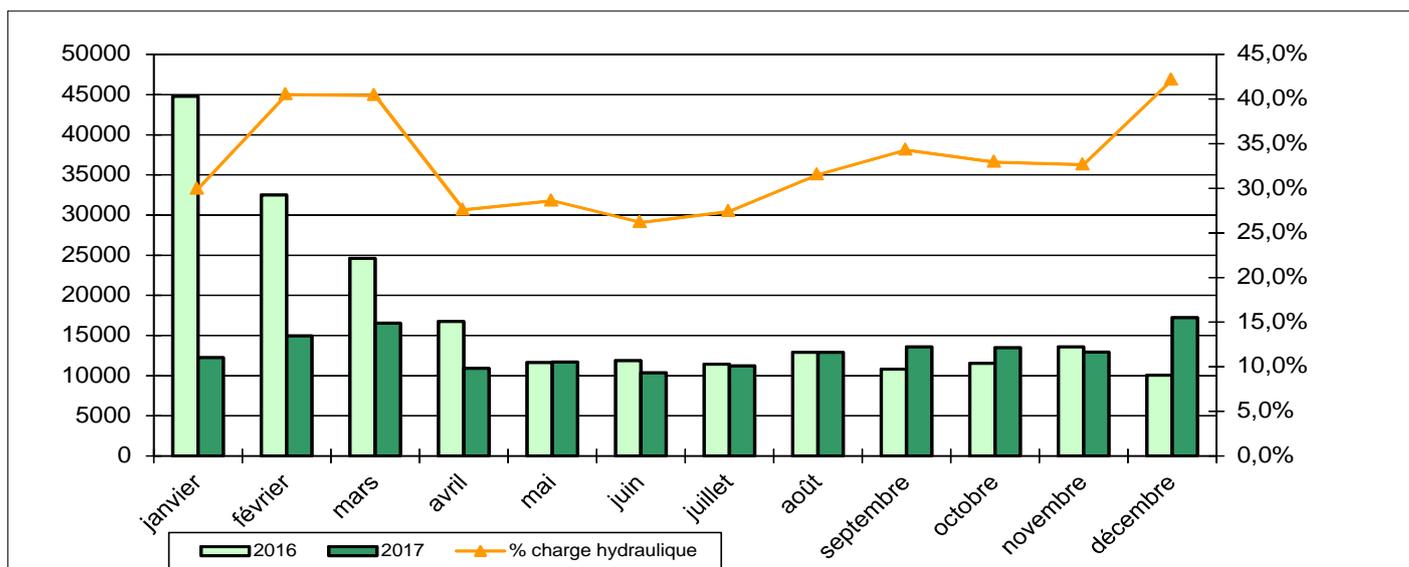
Volume	A3	A4
2013	253 409	253 409
2014	305 417	305 417
2015	188 665	188 665
2016	212 441	212 441
2017	158 077	158 077

COMPTE RENDU ANNUEL 2017



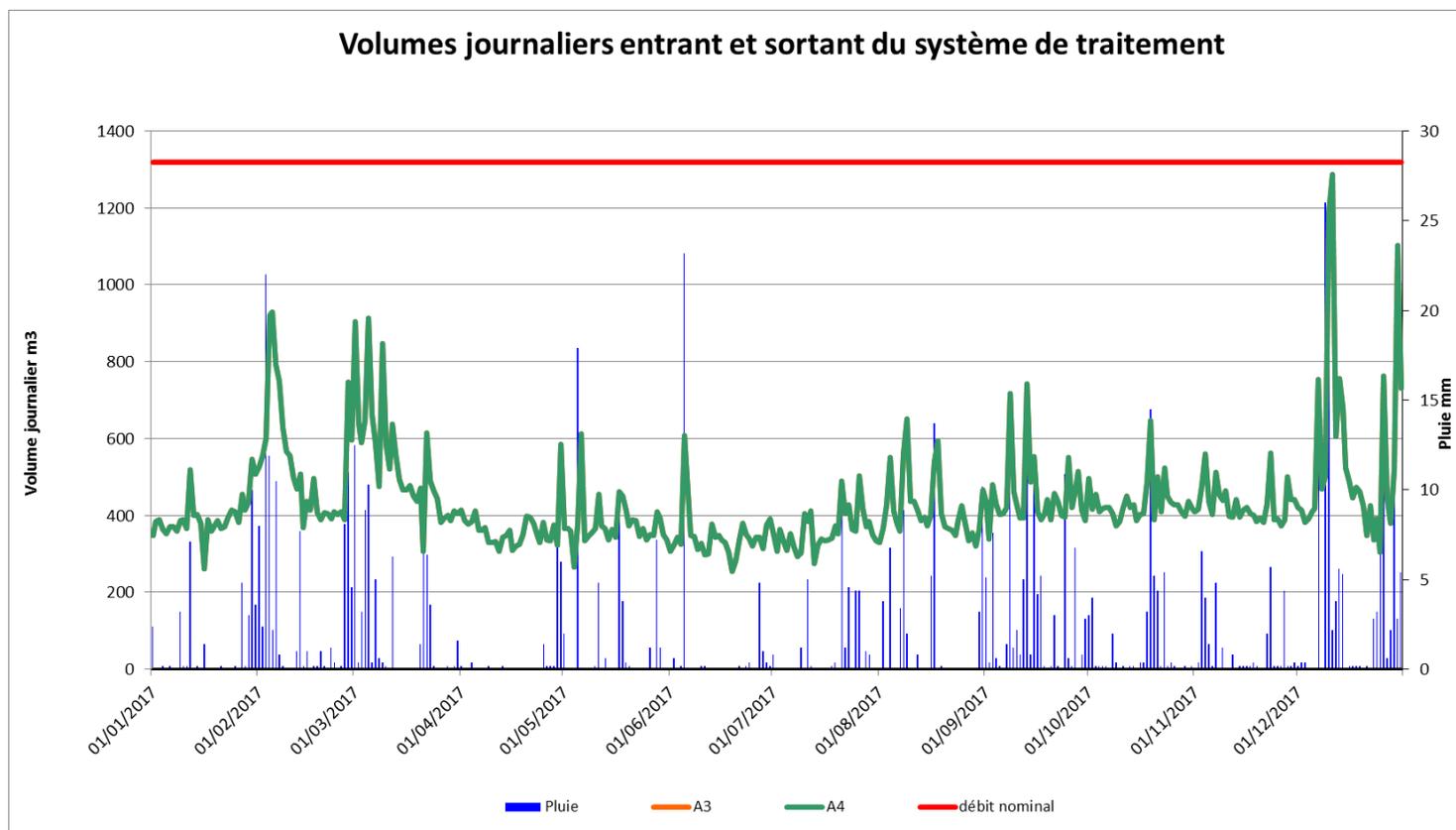
- Evolution 2016 -2017

Volumes traités (en m3)														
Site		janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total traité
Nivillac	2016	44786	32503	24596	16731	11636	11876	11428	12915	10818	11514	13574	10064	212441
	2017	12248	14974	16534	10922	11700	10364	11214	12895	13579	13480	12924	17243	158077
% charge hydraulique	2017	29,9%	40,5%	40,4%	27,6%	28,6%	26,2%	27,4%	31,5%	34,3%	32,9%	32,6%	42,1%	32,84%





- Influence de la pluviométrie 2017





4.3.2) Bilan organique Nivillac

4.3.2.1) Auto surveillance entrée station

Les résultats des bilans 24h d'auto surveillance en entrée de lagune sont présentés sur la page suivante sous forme de tableau en concentration et en flux en mg/l :

Dates	Débit bilan 24h	pH	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		Pt		Charge organique reçue en DBO5	
	m3 / j	UpH	mg/l	kg/j	mg/l	kg/j	mg/l	kg/j	mg/l	kg/j	mg/l	kg/j	mg/l	kg/j	EH	%
11/01/2017	366	7,60	230,0	84,2	290,0	106,1	692	253,3					12,00	4,4	1769	49,4
10/02/2017	555	7,60	360,0	199,8	260,0	144,3	648	359,6					8,29	4,6	2405	67,2
05/03/2017	914	7,50	200,0	182,8	140,0	128,0	444	405,8	47	43,0	47,22	43,16	5,57	5,1	2133	59,6
03/04/2017	378	7,50	460,0	173,9	380,0	143,6	896	338,7					12,40	4,7	2394	66,9
17/05/2017	461	7,50	400,0	184,4	300,0	138,3	864	398,3					11,20	5,2	2305	64,4
06/06/2017	457	7,20	580,0	265,1	380,0	173,7	976	446,0	63	28,8	63,22	28,89	7,87	3,6	2894	80,8
20/07/2017	352	7,50	350,0	123,2	370,0	130,2	964	339,3	110	38,7	110,22	38,80	13,60	4,8	2171	60,6
20/08/2017	370	7,30	120,0	44,4	240,0	88,8	856	316,7					11,90	4,4	1480	41,3
18/09/2017	406	7,40	410,0	166,5	270,0	109,6	868	352,4					11,80	4,8	1827	51,0
08/10/2017	406	7,50	440,0	178,6	310,0	125,9	824	334,5	100	40,6	100,22	40,69	12,10	4,9	2098	58,6
30/11/2017	442	7,60	520,0	229,8	330,0	145,9	904	399,6					12,80	5,7	2431	67,9
05/12/2017	409	7,60	420,0	171,8	320,0	130,9	1010	413,1					12,70	5,2	2181	60,9
Moyenne	433	7,48	363,4	167,0	283,77	130	789,96	363	70,96	37,77	71,18	37,88	10,38	4,77	2174	60,7

La charge organique moyenne mesurée en 2017 est de 2174 EH soit 61% de la capacité nominale de la station.



4.3.2.2) Auto surveillance sortie

Les résultats des bilans 24h d'auto surveillance en sortie de lagune sont présentés sur la page suivante sous forme de tableau en concentration et en flux en mg/l :

Dates	Température rejet	Débit bilan 24h	pH	MES			DBO5			DCO			NTK			NGL			Pt		
	°C	m3 / j	UpH	mg/l	kg/j	%	mg/l	kg/j	%	mg/l	kg/j	%	mg/l	kg/j	%	mg/l	kg/j	%	mg/l	kg/j	%
11/01/2017	8	366	7,60	8,00	2,9	96,5	3,00	1,1	99,0	42,00	15,4	93,9							2,26	0,8	81,17
10/02/2017	9,6	555	7,40	3,00	1,7	99,2	3,00	1,7	98,8	38,00	21,1	94,1							0,53	0,3	93,61
05/03/2017	11,1	914	7,40	4,00	3,7	98,0	3,00	2,7	97,9	29,00	26,5	93,5	3,900	3,6	91,7	5,110	4,7	89,2	0,75	0,7	86,54
03/04/2017	13,9	378	7,80	6,00	2,3	98,7	3,00	1,1	99,2	37,00	14,0	95,9							2,17	0,8	82,50
17/05/2017	19,4	461	7,60	15,00	6,9	96,3	8,00	3,7	97,3	53,00	24,4	93,9							0,36	0,2	96,79
06/06/2017	19,7	457	7,50	7,00	3,2	98,8	4,00	1,8	98,9	46,00	21,0	95,3	8,700	4,0	86,2	9,280	4,2	85,3	0,92	0,4	88,31
20/07/2017	21,4	352	7,60	6,00	2,1	98,3	5,00	1,8	98,6	46,00	16,2	95,2	5,900	2,1	94,6	6,870	2,4	93,8	0,52	0,2	96,18
20/08/2017	20,5	370	7,60	3,00	1,1	97,5	3,00	1,1	98,8	41,00	15,2	95,2							0,31	0,1	97,39
18/09/2017	17,2	406	7,70	4,00	1,6	99,0	3,00	1,2	98,9	32,00	13,0	96,3							0,33	0,1	97,20
08/10/2017	16	406	7,60	8,00	3,2	98,2	4,00	1,6	98,7	38,00	15,4	95,4	4,900	2,0	95,1	6,150	2,5	93,9	0,98	0,4	91,90
30/11/2017	10,6	442	7,40	3,00	1,3	99,4	3,00	1,3	99,1	24,00	10,6	97,3							0,84	0,4	93,44
05/12/2017	10,8	409	7,70	7,00	2,9	98,3	5,00	2,0	98,4	38,00	15,5	96,2							1,40	0,6	88,98
Moyenne	16,08	433	7,58	5,97	2,74	98,4	3,85	1,77	98,64	37,77	17,36	95,22	5,45	2,90	92,32	6,49	3,46	90,9	0,90	0,42	91,29
Norme étiage		1320		30	39,6	90	15	19,8	80	60	79,2	75	15	13,2		10	19,8		1,5	2	
Norme hors étiage				30	39,6	90	15	19,8	80	60	79,2	75	15	13,2		10	19,8		1,5	2	

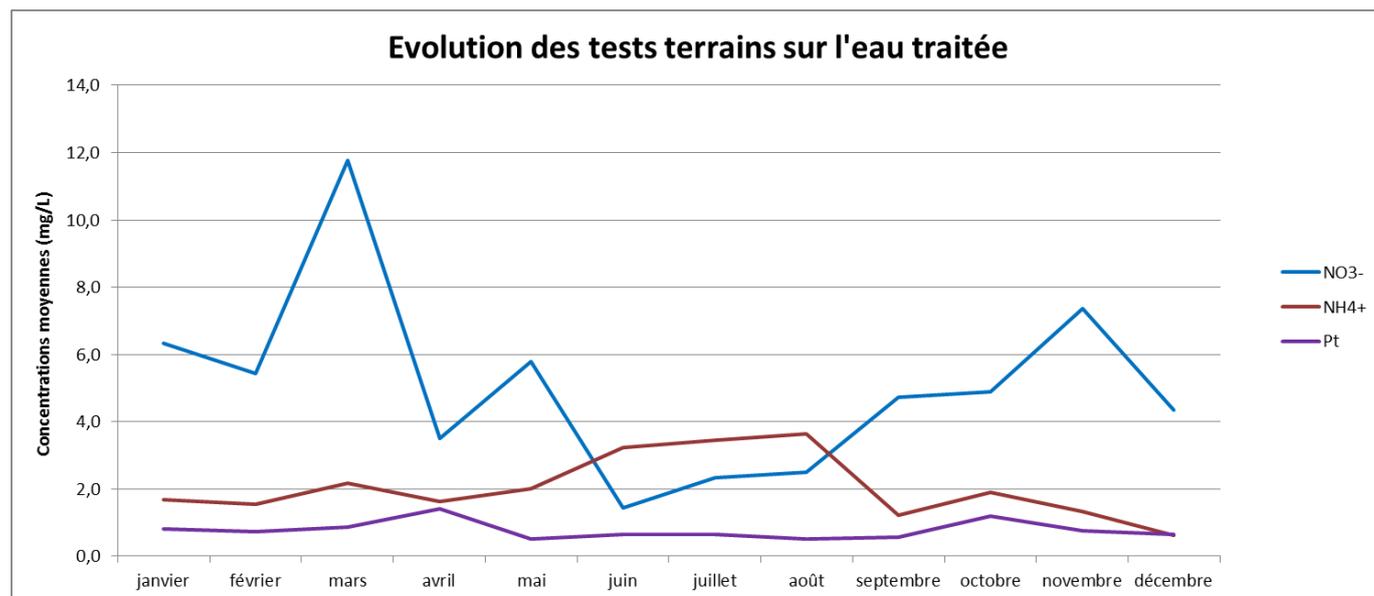
Les résultats en sortie stations respectent les normes de rejet imposées. La station est conforme sur toute l'année 2017.

Les rendements épuratoires sont bons et traduisent le bon fonctionnement de la station d'épuration.

Tests terrain :

Des tests terrain sont effectués régulièrement sur le rejet.

Les résultats de ces tests sont présentés sous forme de graphique ci-dessous :



Les tests terrain démontrent le bon suivi du fonctionnement de la station : les objectifs sont respectés sur toute l'année. (8 mg/L en NH4, 20 mg/L en NO3 et 2 mg/L en P).

4.3.2.3) Suivi de la lagune de finition et du milieu naturel

- Suivi lagune de finition :

	DBO5	DCO	MES	NO2-	NO3-	NTK	NGL	Pt	NH4+	pH
DATE	mg/l	mg/l	mg/l	mg N/l	mg N/l	mg N/l	mg N/l	mg P/l	mg N/l	UpH
06/03/2017	3	26	4	0,09	1,1	6,3	7,49	1,88	4,9	7,5
06/06/2017	7	55	13	0,02	0,2	5,5	5,72	7,13	2,9	7,2
20/07/2017	3	43	4	0,02	0,2	8,3	8,52	2,87	6,2	7,5
08/10/2017	3	25	3	0,02	0,2	3,3	3,52	0,88	2,4	7,5
Moyenne	4	37.25	6	0.0375	0.425	5.85	6.3125	3.19	4.1	7.425

- Suivi milieu naturel :

Amont rejet lagune

	DBO5	DCO	MES	NO2-	NO3-	NTK	NGL	Pt	NH4+	pH
DATE	mg/l	mg/l	mg/l	mg N/l	mg N/l	mg N/l	mg N/l	mg P/l	mg N/l	UpH
06/03/2017	3	23	16	0,03	1,3	2,2	3,53	0,55	1,3	7,4
06/06/2017	3	49	6	0,05	0,5	1	1,128	0,11	0,5	7,3
20/07/2017	3	38	270	0,02	5,3	1,7	2,903	0,46	0,5	7,5
08/10/2017	4	20	34	0,12	3,2	0,9	1,659	0,09	0,5	7,4
Moyenne	3.25	32.5	81.5	0.055	2.575	1.45	2.305	0.3025	0.7	7.4

Aval rejet lagune

	DBO5	DCO	MES	NO2-	NO3-	NTK	NGL	Pt	NH4+	pH
	mg/l	mg/l	mg/l	mg N/l	mg N/l	mg N/l	mg N/l	mg P/l	mg N/l	UpH
06/03/2017	3	23	12	0,02	6,7	1	7,72	0,07	0,5	7,2
06/06/2017	4	10	27	2,7	1,3	4,2	8,2	4,05	1,3	7,3
20/07/2017	3	32	63	0,02	0,6	7,4	7,542	3,07	5,3	7,6
08/10/2017	4	46	190	0,04	0,6	3,4	4,04	1,32	1,9	7,4
Moyenne	3.5	27.57	73	0.695	2.3	4	6.8755	2.1275	2.25	7.375

4.3.3) Pilotage de la station

4.3.3.1) Réactifs

	Quantités	Type
Polymère (kg)	0	Adifloc CE 498
Chlorure ferrique (kg)	14 485	40% Qualité B

4.3.3.2) Sous-produits

	Quantités	Lieu de destination
Refus de dégrillage (kg)	650	SITA GUELTAS
Graisses (kg)	19 780	STEP DE RENNES
Matière de curage (kg)	2 620	STEP DE PONTIVY

4.3.3.3) Gestion des boues

	Traitement des boues			Evacuation des boues		
	Volume Boues Entrée Traitement	Siccité Entrée Traitement	Poids Entrée	Volume Boues Evacués	Sicité Boues Evacuées	Poids Evacué
	m ³	%	t MS	m ³	%	t MS
Janvier	256	0,56	1,434	0	0,000	
Février	576	0,44	2,534	0	0,000	
Mars	624	0,37	2,309	0	0,000	
Avril	1452	0,44	6,389	1286	1,870	24,048
Mai	800	0,45	3,600	0	0,000	
Juin	800	0,44	3,520	0	0,000	
Juillet	579	0,41	2,374	0	0,000	
Août	582	0,47	2,735	1610	1,870	30,107
Septembre	525	0,42	2,205	0	0,000	
Octobre	600	0,58	3,480	0	0,000	
Novembre	522	0,57	2,975	0	0,000	
Décembre	597	0,71	4,239	0	0,000	
Total	7 913	-	37,794	2 896	-	54,155
Moyenne	659	0,49	3,150	241	1,87	27,078



4.3.4) Bilan hydraulique Le Folleux

4.3.4.1) Entrée station

La station possède un débitmètre électromagnétique mais non télé-surveillé en 2016.

4.3.4.2) Sortie station

La station est équipée d'un canal venturi mais non équipé de transmetteur US.

4.3.5) Bilan organique Le Folleux

- Entrée lagune

Dates	Débit bilan 24h m3 / j	pH Valeur UpH	MES		DBO5		DCO		NH4+		NTK		NGL		Pt		Charge organique reçue en DBO5			
			Conc.	Charge	Conc.	Charge	Conc.	Charge	Conc.	Charge	EH	%								
			mg/l	kg/j	mg/l	kg/j	mg/l	kg/j	mg/l	kg/j										
17/12/2017	4	8	200	1	220	1	572	2	96	.38	120	0.48	120.22	0.48	12.7	0.05	15	2.7		

La charge mesurée en entrée station représente 15 EH soit 2.7% de la capacité nominale.

COMPTE RENDU ANNUEL 2017



- Sortie lagune

Dates	Débit bilan 24h	pH	MES			DBO5			DCO			NTK			NGL			Pt		
		Valeur	Conc.	Charge	Rend.	Conc.	Charge	Rend.	Conc.	Charge	Rend.	Conc.	Charge	Rend.	Conc.	Charge	Rend.	Conc.	Charge	Rend.
	m3 / j	UpH	mg/l	kg/j	%	mg/l	kg/j	%	mg/l	kg/j	%	mg/l	kg/j	%	mg/l	kg/j	%	mg/l	kg/j	%
17/12/2017	3	7.4	7	0.02	97.4	5	0.02	98.3	96	0.29	87.4	5.5	0.02	96.6	5.72	0.02	96.4	2.72	0.01	83.9
Norme étiage	66										60									
Norme hors étiage	66										60									

Les résultats en sortie stations respectent les normes de rejet imposées. La station est conforme sur toute l'année 2017.



Suivi du milieu récepteur

Pas de suivi du milieu récepteur.

4.3.6) Contrôle métrologique

Les débitmètres à ultrasons font l'objet d'une vérification visuelle à chaque passage et d'une vérification complète tous les semestres, et sont réglés si besoin. Les débitmètres électromagnétiques font l'objet d'une vérification interne annuelle.

Les préleveurs automatiques sont vérifiés après chaque bilan (respect du nombre d'échantillons) et font l'objet d'une vérification 4 fois par an.

4.3.7) SATESE

Les rapports de visite SATESE est joint en annexe 1.

4.4) LES TRAVAUX

4.4.1) Les interventions d'entretien et de réparations

- ✓ Conformité électrique

Sur les stations et ouvrages

Les interventions ponctuelles ont été les suivantes :

Site	Date
RL LA VILLE FRABOURG	19-juin-17
STATION D EPURATION	19-juin-17
RL LE RHODOIR	19-juin-17
RL LA BUTTE	18-juin-17

Sur les postes de refoulement

Les interventions ponctuelles ont été les suivantes :

Date d'intervention	Poste	Intervention
09/01/2017	Poste de la Grée Nevet	Curage poste
09/01/2017	Poste du Port Folleux	Curage poste
09/01/2017	Poste du Port Folleux II	Curage poste
09/01/2017	Poste du Rodhoir	Curage poste
09/01/2017	Poste de la Ville Frabourg	Curage poste
09/01/2017	Poste de la Croix Neuve	Curage poste
19/06/2017	Poste de la Croix Neuve	Nettoyage du poste
19/06/2017	Poste de la Croix Neuve	Curage poste
27/06/2017	Poste de la Ville Jarry	Débouchage poste
07/08/2017	Poste du Rodhoir	Nettoyage du poste



Sur la station

Les interventions ponctuelles ont été les suivantes

Date d'intervention	Ouvrage	Intervention
19/06/2017	STEP de Nivillac	Pompage fosse à graisse
19/06/2017	STEP de Nivillac	Pompage fosse à sable
04/10/2017	STEP de Nivillac	Nettoyage Bassin Tampon

Sur le réseau

Curage préventif

Date	Localisation	Linéaire (en ml)
30/11/2017	STEP de Nivillac	135
30/11/2017	Vers Lagunes	25
30/11/2017	Vers STEP de Nivillac	39
30/11/2017	Rue des Chênes	21
30/11/2017	Rue des Chênes Verts	197
30/11/2017	Rue des Genêts	204
30/11/2017	Rue des Tilleuls	94
30/11/2017	Vers Rue des Tilleuls	236
30/11/2017	Rue du Clos de Saint James	212
06/12/2017	D176 La Croix Neuve	342
06/12/2017	RD 176 vers le bourg de Nivillac	72
06/12/2017	Chemin de la Ville Isac	90
06/12/2017	La Croix Neuve	73
06/12/2017	Vers STEP de Nivillac	160
06/12/2017	Le Soleil Levant	203
06/12/2017	Le Soleil Levant	53
06/12/2017	Le Soleil Levant	50
06/12/2017	Soleil Levant	56
06/12/2017	Soleil Levant	35
07/12/2017	RD 176 vers le bourg de Nivillac	333
07/12/2017	Vers STEP de Nivillac	200
07/12/2017	La Croix Neuve	215
Total		3 045

Un plan de curage est joint en annexe 4.



Intervention ponctuelles sur le réseau

Date	Localisation	Opération
12/03/2017	PR du Rodhoir	Débouchage Poste
11/04/2017	PR du Rodhoir	Débouchage Poste
03/05/2017	PR Poste de relevage STEP	Débouchage Poste
06/06/2017	ZA des Métairies	Débouchage EU
27/11/2017	3 rue de la Porte Garel	Débouchage EU
16/10/2017	Lieu dit la Butte du bourg	Mise à la cote de tampon

Passage Caméra

Date d'intervention	Localisation	Linéaire (en ml)
12/12/2017	La Pivinière	73
12/12/2017	Vers STEP de Nivillac	244
12/12/2017	Le Soleil Levant	203
12/12/2017	Soleil Levant	56
19/12/2017	D176 La Croix Neuve	342
19/12/2017	RD 176 vers le bourg de Nivillac	338
19/12/2017	La Croix Neuve	215
19/12/2017	Chemin de la Ville Isac	90
19/12/2017	Lieudit Folleux	142
19/12/2017	Rue des Chênes	21
19/12/2017	Rue des Chênes Verts	197
19/12/2017	Rue des Genêts	130
19/12/2017	Rue des Tilleuls	94
19/12/2017	Vers Rue des Tilleuls	105
19/12/2017	Rue du Clos de Saint James	212
Total		2 464



Tests à la fumée

Date d'intervention	Localisation	Linéaire (en ml)
26/07/2017	De la rue Porte Garel vers allée Jean Baucherel	215
26/07/2017	Résidence de Cabaray	290
26/07/2017	Résidence du Clos Martin	66
Total		571

Contrôles de raccordement dans le cadre d'une cession immobilière

Date	Demandeur	Localisation	Conformité
19/01/2017	RENARD PATRICE	19 CLOS SAINT JAMES	CONFORME
10/03/2017	MAGREZ PHILIPPE	27 RUE PORTE GAREL	CONFORME
15/06/2017	BURBAN JEAN YVES	20 CLOS DES METAIRIES	NON CONFORME POUR ABSENCE DE VENTILATION
18/07/2017	LE BLEIS	5 RUE JOSEPH SAUVEUR	CONFORME
28/08/2017	BOULARD GABRIEL	17 RUE PORTE GAREL	CONFORME



4.4.2) Les travaux neufs

Sur les stations et postes de relèvement

A la charge de la Collectivité

Site	Equipement	Description
Pas de travaux neufs en 2017		

Sur le réseau

✓ *Extension*

Date de réalisation	Localisation	Diamètre	Matériau	Linéaire (en ml)
21/11/2017	ZA les Métairies	160	PVC	88
Total				88

Sur les branchements

Commune	Nombre de branchements neufs
NIVILLAC	4



4.4.3) Les travaux de renouvellement

Sur la station et les postes

Site	Equipement	Description	Coût
PR Rodhoir	Télesurveillance	Renouvellement télesurveillance	1 356,00 €
PR Rodhoir	Bâche	Mise en place d'un collecteur	848,00 €
PR Folleux	Disjoncteur	Renouvellement disjoncteur	430,00 €
PR Rodhoir	Démarreur pompe N°2	Renouvellement démarreur pompe N°2	895,00 €
PR Ville Frabourg	Agitateur	Renouvellement agitateur	1 564,00 €
TOTAL			5 093,00 €

Le bilan sur le renouvellement est présenté en annexe 2.

✓ Renouvellement

Date de réalisation	Localisation	Diamètre	Matériau	Linéaire (en ml)
Pas de travaux de renouvellement en 2017				



B) COMPTE RENDU FINANCIER 2017

1) COMPTE ANNUEL DE RESULTAT D'EXPLOITATION

	2016	2017	Variation
PRODUITS (hors TVA)	372 046,68 €	420 345,51 €	12,98%
Produits d'exploitation	109 418,76 €	120 181,77 €	9,84%
Produits travaux attribués à titre exclusif	6 311,99 €	4 838,36 €	-23,35%
Surtaxe collectivité	241 736,36 €	277 691,36 €	14,87%
Modernisation des réseaux de collecte	13 471,99 €	15 069,28 €	11,86%
Produits accessoires	1 107,58 €	2 564,74 €	131,56%
CHARGES	380 053,83 €	459 757,06 €	20,97%
Personnel	28 975,08 €	24 681,47 €	-14,82%
Énergie électrique	17 305,64 €	17 992,18 €	3,97%
Produits de traitement	3 770,73 €	2 879,55 €	-23,63%
Analyses et auto-contrôles	8 715,42 €	13 922,07 €	59,74%
Sous traitance, matériaux, matériels et divers	33 561,98 €	74 769,50 €	122,78%
Impôts locaux, taxes et redevance	936,22 €	1 446,74 €	54,53%
Autres dépenses :	6 607,34 €	7 688,22 €	16,36%
<i>Transports et déplacement</i>	1 480,94 €	1 139,49 €	-23,06%
<i>Informatique-DAO</i>	1 274,88 €	705,05 €	-44,70%
<i>Frais de poste, télécommunication</i>	1 322,21 €	1 723,19 €	30,33%
<i>Locaux et Assurances</i>	1 164,82 €	814,68 €	-30,06%
<i>Autres</i>	1 364,49 €	3 305,81 €	142,28%
Non-valeurs	0,00 €	0,00 €	-
Frais généraux	9 096,53 €	7 709,07 €	-15,25%
<i>Frais de siège</i>	4 123,53	2 401,07	-41,77%
<i>Frais liés au service</i>	4 973,00	5 308,00	6,74%
Surtaxe collectivité	241 736,36 €	277 691,36 €	14,87%
Modernisation des réseaux de collecte	13 471,99 €	15 069,28 €	11,86%
Charges relatives aux investissements	339,78 €	339,78 €	0,00%
Garantie de renouvellement	15 536,77 €	15 567,84 €	0,20%
RÉSULTAT BRUT	-8 007,15 €	-39 411,55 €	392,20%



2) COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2017

2.1) COMPTE DE GESTION

	Débit	Crédit
Surtaxe émise pour la collectivité		277 691,36 €
Reversements de surtaxe	250 228,90 €	
Montants des impayés déduits précédemment		26 774,53 €
Montant des impayés	35 816,94 €	
Total	286 045,84 €	304 465,89 €
Solde		18 420,05 €

Arrêté le présent compte de gestion à la somme de dix-huit mille quatre cent vingt Euros cinq Centimes

Fait à Avranches, le 16 mai 2018

2.2) LES TARIFS

2.2.1) Grille des tarifs

a) Part délégataire

	Tarif 1er semestre 2016	Tarif 2ème semestre 2016	Tarif 1er semestre 2017	Tarif 2ème semestre 2017	Evolution 1er semestre %	Evolution 2ème semestre %
Abonnements	28,47 €		28,38 €		-0,32%	-0,32%
Consommations						
Tranche 1 (0 à 30 m3)	0,2821 €	0,3148 €	0,3139 €	0,3139 €	11,27%	-0,29%
Tranche 2 (> 30 m3)	0,8061 €	0,8995 €	0,8969 €	0,8969 €	11,26%	-0,29%

b) Part collectivité

	Tarif 2016	Tarif 2017	Evolution
Abonnements	42,59 €	43,87 €	3,01%
Consommations			
Tranche 1 (0 à 30 m3)	1,560 €	1,610 €	3,21%
Tranche 2 (> 30 m3)	3,230 €	3,330 €	3,10%

c) Modernisation des réseaux de collecte

	Tarif 2016	Tarif 2017	Evolution
Modernisation des réseaux de collecte			
1er semestre	0,18 €	0,18 €	0,00%
2ème semestre	0,18 €	0,18 €	0,00%

2.2.2) Variation de prix

Les formules de révision - Année 2017 sont jointes en annexe 3.

2.2.3) Composantes et réparation d'une facture de 120 m³ par commune

	Part distributeur € HT	Part collectivité € HT	Modernisation des réseaux de collecte	TVA	Total TTC
Abonnement annuel	28,38 €	43,87 €		7,23 €	79,48 €
Consommation de 120 m ³	90,14 €	348,00 €	21,60 €	45,97 €	505,71 €
TOTAL	118,52 €	391,87 €	21,60 €	53,20 €	585,19 €
Répartition	20,25%	66,96%	3,69%	9,10%	100,00%

2.2.4) Evolution d'une facture de 120 m³ par commune

	Montant TTC facture 120 m ³ 2016	Montant TTC facture 120 m ³ 2017	Evolution %	Prix moyen au m ³ en 2017
Commune de Nivillac	549,16 €	585,19 €	6,56%	4,88 €

2.2.5) Contrôle de la conformité du plafonnement de la part fixe

	Part distributeur € HT	Part collectivité € HT	Total HT	%
Abonnement annuel	28,38 €	43,87 €	72,25 €	14,16%
Consommation de 120 m ³	90,14 €	348,00 €	438,14 €	85,84%
TOTAL	118,52 €	391,87 €	510,39 €	100,00%

La représentativité de l'abonnement est de 14.16 %. **Elle est conforme aux prescriptions de l'arrêté du 6 août 2007**, relatif à la définition des modalités de calcul du plafond de la part de la facture d'eau non proportionnelle au volume d'eau consommé. Si la commune est rurale au sens de l'article D-3334-8-1 du code général des collectivités territoriales.

Car pour celles-ci le plafond est fixé à 40 %.

Elle est calculée selon les termes de la circulaire du 4 juillet 2008, c'est-à-dire hors redevance modernisation des réseaux de collecte.

2.2.6) Facture type 120 m³ – Année 2018

	Part distributeur € HT	Part collectivité € HT	Modernisation des réseaux de collecte	TVA	Total TTC
Abonnement annuel	28,91 €	45,19 €		7,41 €	81,51 €
Consommation de 120 m ³	91,80 €	358,50 €	21,60 €	47,19 €	519,09 €
TOTAL	120,71 €	403,69 €	21,60 €	54,60 €	600,60 €
Répartition	20,10%	67,21%	3,60%	9,09%	100,00%



2.3) LES EMISSIONS

2.3.1) Dispositions contractuelles relatives à la facturation

8.2 Modalités de facturation

Selon l'article 8.2.1 du cahier des charges.

Le délégataire est tenu de percevoir les droits et redevances institués par la loi pour le compte de l'Etat et d'organismes publics.

La période prise en compte pour la facturation de l'assainissement collectif est la période de consommation du service de l'eau potable.

Les volumes consommés sont relevés par le service de l'eau une fois par an au mois de décembre.

Il est facturé :

Début janvier : l'abonnement correspondant au premier semestre de consommation de l'année en cours, ainsi que les consommations de l'année écoulée, déduction faite de l'acompte facturé en juillet de l'année précédente.

Début juillet : l'abonnement correspondant au deuxième semestre de consommation de l'année en cours, ainsi qu'une consommation estimée calculée sur la base de 50 % du volume facturé de l'année précédente, auquel est appliqué le tarif de l'année en cours.

Dates de facturation

- 28/02/2017 : Abonnements 1^{er} semestre 2017 + solde de consommations 2016
- 24/07/2017 : Abonnements 2^{ème} semestre 2017 + Acompte sur consommations
- 23/02/2018 : Abonnements 1^{er} semestre 2018 + solde de consommations 2017

2.3.2) Récapitulatif des facturations émises

	Quantités	Part distributeur HT en €	Part collectivités HT en €	Modernisation des réseaux	TVA en €	Total TTC en €
Parts fixes						
Principale						
Exercice	948,91	26 930,07	41 638,15		6 856,82	75 425,04
Compléments et régularisations						
Exercice	28,98	822,47	1 271,39		209,39	2 303,25
Exercices antérieurs	26,67	760,09	1 151,94		191,20	2 103,23
Total parts fixes	1 004,56	28 512,63	44 061,48		7 257,41	79 831,52
Consommations						
Principale						
Exercice	82 249	58 881,01	229 960,37	14 804,82	30 364,62	334 010,82
Compléments et régularisations						
Exercice	909	622,36	2 457,65	163,62	324,36	3 567,99
Exercices antérieurs	576	314,50	1 211,86	100,84	162,72	1 789,92
Total consommations	83 734	59 817,87	233 629,88	15 069,28	30 851,70	339 368,73
Total	83 734	88 330,50	277 691,36	15 069,28	38 109,11	419 200,25
Rappel 2016	74 867	78 328,26	241 736,36	13 471,99	33 353,66	366 890,27
Evolution 2017/2016	11,84%	12,77%	14,87%	11,86%	14,26%	14,26%



2.3.3) Facturations principales

	Quantités	Part distributeur HT en €	Part collectivités HT en €	Modernisation des réseaux de collecte en €	TVA en €	Total TTC en €
Parts fixes						
1er semestre	464,50	13 182,51	20 382,26		3 356,48	36 921,25
2ème semestre	484,41	13 747,56	21 255,89		3 500,35	38 503,80
Sous total abonnements	948,91	26 930,07	41 638,15		6 856,82	75 425,04
Consommations						
Tranche 1	14 026	4 403,58	22 581,86	2 524,68	2 951,01	32 461,13
Tranche 2	13 288	11 918,08	44 249,04	2 391,84	5 855,90	64 414,86
Total 1er semestre	27 314	16 321,66	66 830,90	4 916,52	8 806,91	96 875,99
Tranche 1	11 514	3 614,95	18 537,54	2 072,52	2 422,50	26 647,51
Tranche 2	43 421	38 944,40	144 591,93	7 815,78	19 135,21	210 487,32
Total 2e semestre	54 935	42 559,35	163 129,47	9 888,30	21 557,71	237 134,83
Sous total consommations	82 249	58 881,01	229 960,37	14 804,82	30 364,62	334 010,82
Total	82 249	85 811,08	271 598,52	14 804,82	37 221,44	409 435,86
Rappel 2016	75 855	78 798,78	244 068,84	13 653,90	33 652,15	370 173,67
Evolution 2017/2016	8,43%	8,90%	11,28%	8,43%	10,61%	10,61%



2.3.4) Compléments et régularisations

	Quantités	Part distributeur HT en €	Part collectivités HT en €	Modernisation des réseaux de collecte en €	TVA en €	Total TTC en €
Parts fixes						
Exercice	28,98	822,47	1 271,39		209,39	2 303,25
Exercices antérieurs	26,67	760,09	1 151,94		191,20	2 103,23
Consommations						
Tranche 1	331	103,93	532,91	59,58	69,64	766,06
Tranche 2	578	518,43	1 924,74	104,04	254,72	2 801,93
Total exercice	909	622,36	2 457,65	163,62	324,36	3 567,99
Tranche 1	429	145,45	688,39	74,38	90,82	999,04
Tranche 2	147	169,05	523,47	26,46	71,90	790,88
Total exercices antérieurs	576	314,50	1 211,86	100,84	162,72	1 789,92
Total	1 485	2 519,42	6 092,84	264,46	887,67	9 764,39



2.4) LES REVERSEMENTS

2.4.1) Etat des sommes à reverser à la collectivité

Article 31.3 Conditions de versement de la part communale

Chaque année, le versement à la collectivité des sommes encaissées au titre de la part communale est effectué selon le calendrier suivant :

- a. Le 1^{er} mars au plus tard, le délégataire verse le total des sommes qu'il a encaissées entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre de l'année précédente ;
- b. Le 1^{er} juin au plus tard, le délégataire verse le total des sommes qu'il a encaissées entre le 1^{er} janvier et le 31 mars ;
- c. Le 1^{er} septembre au plus tard, le délégataire verse le total des sommes qu'il a encaissées entre le 1^{er} avril et le 30 juin ;
- d. Le décembre au plus tard, le délégataire verse le total des sommes qu'il a encaissées entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre ;

Lorsque le contrat prend fin, pour quelque cause que ce soit, le délégataire verse à la collectivité le solde de la part communale correspondant aux dernières factures qu'il a encaissées au plus tard trois mois après la cessation d'effet du contrat.

La collectivité aura le droit de contrôler le produit de la part communale et les délais de reversement dans les conditions fixées à l'article 87 contrôle exercé par la collectivité du présent contrat.

Toutes les sommes non versées à la date fixée par le présent article porte intérêt aux taux légal majoré de deux points dès expiration dudit délai.



Etat des reversements :

Acompte	Type de règlement	Date	Montant reçu
1	Virement	12/05/2017	20 199,73 €
2	Virement	19/09/2017	1 892,69 €
3	Virement	11/12/2017	78 820,00 €
4	En-cours		149 316,48 €
Total			250 228,90 €

- (1) Acompte de 136 821,59 € : consommations 2016 pour 116 621,86 € et 20 199,73 € d'abonnements 2017
- (2) Acompte de 173 884,05 € : consommations 2017 pour 149 316,48 € et 24 567,57 € d'abonnements 2018

2.4.2) Les reversements de TVA

Attestations		TVA récupérée par la STGS €	Régularisation	
Références de la Collectivité			Montant reversé €	Date du reversement
Numéro	Date			
01/2014	27/05/2014	1 110,53	31 871,79	02/10/2014
02/2014	23/09/2014	351,50	351,50	07/01/2015
01/2015	03/04/2015	5 362,67	5 362,67	04/11/2015
02/2015	05/11/2015	3 547,80		
03/2015	05/11/2015	1 936,06	5 483,86	02/03/2016
01/2016	25/02/2016	2 092,06		
02/2016	29/02/2016	12 939,96		
04/2015	25/02/2016	3 213,71		
03/2014	12/12/2014	3 381,15	21 626,88	05/07/2016
03/2016	09/05/2016	16 484,21	16 484,21	01/09/2016
05-2016	21/06/2016	17 709,30	17 709,30	02/01/2017
06-2016	13/12/2016	2 812,79		
01-2017	31/01/2017	1 219,81	4 032,60	06/06/2017
02-2017	27/04/2017	1 200,39	1 200,39	06/09/2017
03-2017	20/11/2017	1 960,73	1 960,73	03/04/2018

2.5) LES IMPAYES

2.5.1) Etat des impayés

(Situation connue au 16/05/2017)

	Part délégataire	Part collectivité	Modernisation des réseaux de collecte	TVA	Total TTC
Exercice 2017	3 610,14	10 867,63	597,89	1 507,57	16 583,23
Exercice 2016	3 337,80	10 705,27	633,41	1 467,65	16 144,13
Exercice 2015	2 161,49	6 493,43	432,38	908,73	9 996,04
Exercice 2014	1 493,36	4 076,59	273,77	584,37	6 428,08
Exercice 2013	778,76	2 019,56	149,49	294,78	3 242,59
Exercice 2012	817,88	1 654,46	102,55	257,49	2 832,38
TOTAL	12 199,43	35 816,94	2 189,50	5 020,59	55 226,45

Cet état ne tient pas compte de la facture du 23/02/2018

2.5.2) Taux des impayés

Montant des impayés relatifs à l'année n-1 (2016) / montant des émissions n-1 (2016)

Soit : $\frac{16\,144,13\ \text{€}}{366\,890,27\ \text{€}} = 4,40\ \%$



C) ANNEXES

Annexe 1

Rapports SATESE

Annexe 2

Suivi du renouvellement

Annexe 3

Formule de révision

Annexe 4

Plan de curage



Annexe 1 : Rapports SATESE



Annexe 2 : Suivi du renouvellement



Annexe 3 : Formule de révision



Annexe 4 : Plan de curage
